



CHARTRE DU SAVOIR VIVRE A LA CANTINE

Établie avec les élus du conseil municipal des enfants

Cette Charte a pour but de créer un environnement convivial et agréable à la cantine, faire disparaître les incivilités et permettre aux adultes de prendre soin de moi.

Règles à la cantine et dans la cour de récréation :



- Je respecte le personnel de service et mes camarades : je ne réponds pas de manière impolie au personnel, je joue sans brutalité et sans insulte avec mes camarades
- Je respecte l'environnement de la cour de récréation et Les locaux de cantine en ne détériorant pas le matériel ou le bâtiment et en ne jetant pas de papiers par terre
- J'agis avec chacun comme j'aimerais qu'on le fasse avec moi
- Je demande la permission au personnel avant de me lever de table

Cantine

Avant le repas

- Si besoin je vais aux toilettes
- Je me lave les mains
- Je ne chahute pas dans les rangs
- Je m'installe à la place de mon choix dans le calme

Pendant le repas

- Je me tiens assis correctement
- Je ne parle pas trop fort
- Je fais l'effort de goûter à tout
- Je mange proprement
- Je ne gaspille pas et ne joue pas avec la nourriture :
" **MANGER CE N'EST PAS GASPILLER !** "
- Je ne tords pas les couverts, j'en prends soin
- Je range ma chaise avant de sortir



**N'EN PERDS PAS
UNE MIETTE,
FINIS TON ASSIETTE !**



Si je ne respecte pas la charte, le personnel de cantine peut :



- Me faire changer de place et/ou de table, puis m'imposer pour les repas suivant ma place
- Me faire participer aux tâches de nettoyage et de rangement au lieu d'aller en récréation
- Inscrire une croix en face de mon nom, 3 croix mes parents reçoivent un courrier d'avertissement
- Au 2^{ème} avertissement je suis convoqué avec mes parents par le Maire.



Bon
Appétit !